

**GrandsEnsemble - Société COopérative de Production Anonyme à capital variable
Assemblée générale du 22 juin 2020**

TEXTE DES RÉSOLUTIONS

Ratification des entrées au sociétariat des candidats employés par la coopérative

- *Contenu*
« L'Assemblée des sociétaires, après avoir pris connaissance de la liste des candidats au sociétariat employés par la coopérative, prends acte de leur entrée au capital social de la coopérative. »
- *Modalité de réponse*
Je prends acte de l'entrée au sociétariat des candidats employés par la coopérative.

Validation des entrées au sociétariat des associés extérieurs

- *Contenu*
« L'Assemblée des sociétaires, après avoir pris connaissance de la liste des candidats au sociétariat non employés par la coopérative, statue sur leur entrée au capital social de la coopérative. »
- *Modalité de réponse*
Vote pour / Vote contre / Abstention

Approbation des comptes de l'exercice 2019 et décharge aux administrateurs de leur mandat de gestion

- *Contenu*
« L'Assemblée des sociétaires, après avoir pris connaissance du rapport d'activités, et de son annexe sur la gestion et le gouvernement d'entreprise, des comptes sociaux, des rapports du commissaire aux comptes, approuvent l'ensemble de ces rapports et comptes et donnent décharge aux administrateur.trice.s de leur mandat de gestion. »
- *Modalité de réponse*
Vote pour / Vote contre / Abstention

Décisions d'affectation du résultat

- Contenu

« L'Assemblée des sociétaires décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à - 295 032 euros de la manière suivante :

- Bénéfice/Déficit de l'exercice : -295 032 euros
- En totalité au compte « Report à nouveau ».
- Compte tenu de cette affectation, le compte « Report à nouveau » s'élève ainsi à - 914 970 €uros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de - 480 029 €uros (contre -190 907 €uros sur l'exercice précédent).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices ».

- Modalité de réponse

Vote pour / Vote contre / Abstention

Etat du sociétariat et du capital social

- Contenu

« Au 31/12/2019, le capital social de la coopérative se compose comme suit :

Catégorie	Montant du capital	%	Nb de parts	Droits de vote (nb de personnes)	%
Associés salariés	75 090	21.88 %	2 503	62	91.18 %
- dt salariés entrepreneurs	37 200	10.84 %	1 240	42	61.76 %
- dt salariés de l'équipe d'appui	36 960	10.77 %	1 232	18	26.47 %
- dt anciens salariés	930	0.27 %	31	2	2.94 %
Associés extérieurs	268 050	78.12 %	8 935	6	8.82 %
Total	343 140	100,00%	11 438	68	100,00%

Sociétaire sorti durant l'année 2019 :

- M. Vaze John, salarié entrepreneur

La valeur de la part au 31/12/2019 est de 0 (zéro) €.

- Modalité de réponse

« Je prends acte de la composition du sociétariat, de l'état du capital social et de la valeur de la part. »

SmartInProgress (SIP) : Adoption des nouveaux thèmes pour 2020-2021

- Contenu

« En vue de l'orientation des travaux menés dans le cadre de SIP 2020-2021, chaque sociétaire est amené à exprimer ses priorités de thèmes de travail.

4 groupes de travail seront organisés sur la période 2020-2021 en France et en Belgique.

- La thématique "**Penser et agir pour l'égalité**" est prolongée pour une nouvelle année et sera binationale.
- Pour information, la thématique "**Mutualiste, redistributif, solidaire : un modèle économique viable ?**" est prolongée pour une nouvelle année en France.

Voici les thèmes pour lesquels le Conseil d'administration vous demande une priorisation. Il vous propose de classer les thèmes suivant l'ordre de préférence dans lequel vous souhaiteriez les voir traiter sur cette période :

- Thème 1 : **L'accompagnement** : Au-delà d'un accompagnement pour utiliser les outils Smart et participer à la vie de la coopérative, quelle proposition d'accompagnement chez Smart pour VOS projets ? Quels besoins, quelles attentes ?
- Thème 2 : **Le projet politique** : c'est inscrit dans nos statuts : au-delà de proposer des services et de répondre aux besoins des sociétaires, Smart porte un projet politique. Quels sont les contours de ce projet ? Que doit-il permettre ? Comment être moteur du changement du monde du travail ? Doit-il être un moyen ou une des fins du projet ? La priorité doit-elle être donnée aux seules questions qui touchent les sociétaires ou doit-on avoir plus d'ambition en termes de transformation sociale, et laquelle ?
- Thème 3 : **Un nouvel horizon post-crise sanitaire** : Que les impacts soient conséquents ou plus légers la crise sanitaire questionne nos trajectoires et notre avenir. Comment accéder à plus de résilience face à ces phénomènes ? À quel rebond sommes-nous invité·es ? Comment nos pratiques vont / doivent évoluer ? Quels impacts sur notre usage de la coopérative ? Et plus globalement sur notre vision de la coopération ?
- Thème 4 : Au sein de la communauté Smart, **les salarié·es de l'équipe mutualisée ont-ils et elles une place spécifique ?** La coopérative amène à questionner les places de chacun·e au sein d'un même outil de travail et pour un projet commun qui assure pérennité et développement. Comment faire en sorte d'avancer collectivement, de participer ensemble en respectant les quotidiens de chacun·e ? Quelles pratiques pouvons-nous développer dans le management, dans les échanges entre sociétaires ? Quelles attentes communes et quelles réciprocités ? Quel rôle peut avoir l'école de la coopération dans l'accompagnement de ces démarches ? »

- Modalités de réponse

Classer par ordre de préférence

Élection du Conseil d'administration

- *Contenu*

« L'Assemblée des sociétaires, après avoir pris connaissance des candidatures à l'élection du Conseil d'administration, vote pour les candidats suivants :

- CONVERS Angela (associé.e salarié.e)
- COUROUBLE Laurent (associé.e salarié.e)
- DECHESNE Maxime (associé.e extérieur.e)
- DESGRIS Anne-Laure (associé.e extérieur.e)
- FALCE Matthieu (associé.e salarié.e)
- GUYOT Benoît (associé.e salarié.e)
- LECLERCQ Maya (associé.e salarié.e)
- MAYER Julie (associé.e salarié.e)
- RENAUT William (associé.e salarié.e)
- RICHE Nadège (associé.e extérieur.e)

- *Modalité de réponse*

Pour/Contre/Abstention

5 minimum, 18 maximum

Les 2/3 au moins doivent être employés par la coopérative

Désignations et pouvoirs pour les formalités

- *Contenu*

« L'Assemblée des sociétaires confère tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité requises afférentes aux résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2020. »

- *Modalité de réponse*

Vote pour / Vote contre / Abstention